

Nombre de conseillers

En exercice : 26
Présents : 20
Absents : 6
- dont suppléé : 0
- dont représentés : 4
Votants : 24
- dont « pour » : 24
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt, le vingt-neuf septembre à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le vingt-trois septembre deux mille vingt se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, BALLADUR Clarisse, BANCILLON BOË Fabienne, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, OCCELLI Chloé (*départ après la question n°29*), OKROGLIC Dominique, REYNAUD Sandra, MM. BOUGUYON Yvan, BARNEAUD Christophe (*départ après la question n°22*), GARNIER Louis Gabriel, OLIVERO Albert, PELLOUX Jacques, SICELLO Manuel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, TRON Jean-Michel, REYNAUD Frédéric, GASTON Arnaud (*départ après la question n°30*) et FERRON Jean.

EXCUSES : Mme BARDIN Régine ayant donné pouvoir à Mme OKROGLIC Dominique, M. ORTUNO Miguel ayant donné pouvoir à Mme ALLEMANDI Florence, M. FORTOUL Jacques ayant donné pouvoir à M PELLOUX Jacques et M. CAPEL Denis ayant donné pouvoir à M. GASTON Arnaud.

SECRETARE DE SEANCE : Mme BALLADUR Clarisse.

Envoyé en préfecture le 30/09/2020
 Reçu en préfecture le 30/09/2020
 Affiché le 30-9-2020
 ID : 004-200072304-20200929-D2020125-DE

Délibération n°2020/125

OBJET : REGIE UBAYE SKI : GRATUITES HIVER 2020/2021 – SITE DE SAINTE-ANNE ET LARCHE ALPIN.

Le Conseil de Communauté,

CONSIDERANT la nécessité de fixer les conditions de délivrance des titres de transport de remontées mécaniques à titre gratuit ;

VU ses délibérations n°2020/78 et n°2020/79 du 30/07/2020 portant sur les tarifs hiver 2020-2021 des sites alpins de Sainte-Anne et de Larche ;

VU l'avis favorable du conseil d'exploitation de la Régie Ubaye Ski, réuni le 18 septembre 2020 ;

Sur proposition de la présidente,
 Après délibéré,

- **FIXE** les gratuités comme suit :

	Bénéficiaires	Titre de transport	Conditions
Accords commerciaux	Représentants TO	Journée	Signature Chef Exploitation ou Responsable des ventes
	Groupes	1 forfait offert pour 10 forfaits achetés (forfait de même durée journée ou séjour)	Responsable des ventes
	Employés et propriétaires restaurants d'altitude	2 montées Télésiège Mélièzet (Piéton uniquement)	Sur liste visée par C-Exploit
	Groupe-Classe de neige, Colonie –Course – Duplicata – Dépôt CE – Gratuité CCVUSP – Cartes De service Personnel	Support main libre	Achat des forfaits
	Clients saison	Support main libre offert	Achat des forfaits
	Clients 75 ans Et +, – 5 ans	Journée ou saison	Présentation carte identité
Actions promotionnelles et animation	Animation station	≤ Journée ou Piéton	Programme OT – demande de gratuité => Signature du Directeur général
	CCVUSP (Accueil Presse Médias)	Journée ou pluri journalier ou Piéton	Demande de gratuité => Signature du Directeur général
	Dotation Régie (lots)	Journée ou pluri journalier ou Piéton	Signature du Directeur général
Procédures administratives	Attente délivrance de forfait (TO, etc.)	≤ Journée	Signature Chef d'Exploitation ou Responsable des ventes
	Interventions techniques	≤ Journée	Signature Chef Exploitation
	Original pour assurance	≤ Journée	Attestation de récupération du forfait signée par le client
	Perte de forfait	Duplicata de forfait suivant le titre	Déclaration de perte – recherche sur le logiciel des ventes

Envoyé en préfecture le 30/09/2020

Reçu en préfecture le 30/09/2020

Affiché le 30/09/2020

ID : 004-200072304-20200929-D2020125-DE

	Bénéficiaires	Titre de transport	Conditions
Accords partenaires	Courses FIS et FFS Nationales, de Ligue ou de Comité départemental (Compétiteurs et officiels)	Journée ou pluri journalier	Demande écrite du club.
	Autres courses (Club, Association diverse, ...)	s Journée	Pour les officiels, sur demande écrite du club. Limité à 20 par journée.
	PSIG + PGHM	Saison	Sur liste visée par le Directeur Régie
	Gendarmerie	Saison	Sur liste visée par le Directeur Régie
	Rassemblement Pôle espoir /	s Journée	Demande écrite. Signature Directeur Régie ou Responsable
	DSF Domaines Skiables de France	s Journée	Accord national sur présentation de la carte DSF
	Régisseurs carte jeune	Saison Ubaye	4 personnes mentionnées sur une liste visée par le Directeur régie
	Club partenaire de la station	Saison Ste Anne	Sur accord préalable, réservé aux dirigeants. Limité à 3 pour le SCSA et à 3 pour les autres clubs. Liste fournie par le club et signée par le Directeur

	Bénéficiaires	Titre de transport	Conditions
Accords fonciers	Propriétaires et indivisions	Saison selon convention personnalisée	Conventions CCVUSP

	Bénéficiaires	Titre de transport	Conditions
Invités	CCVUSP	Journée	Validation Présidente au cas par cas
	Direction Régie	Journée	Validation Directeur au cas par cas (maxi 75)

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Mme VAGINAY RICOURT Sophie.

